



La Voix Verte

Bulletin d'information du groupe local d' Europe Ecologie - Les Verts, Moulins (03)

Avril 2012

Numéro 3

Dans ce numéro :

- Le mot du Porte-parole 1
- L'écologie, la solution: Le 22 avril votez Eva Joly 1
- Encore une loi pour les chasseurs 2
- Rétrospectives 2
- Législatives 2012 (Moulins) : tandem Matchard-Delorme 2
- Nos prochains rendez-vous 2

Le mot du Porte-parole

Semons la biodiversité.

Après le rassemblement du 20 janvier dernier devant les locaux de Monsanto à BRON « Pour le droit et la liberté de butiner sans OGM » à l'initiative des apiculteurs, Anny POURSIÑO, Députée des Yvelines organisait le 2 février un colloque à l'Assemblée Nationale à propos des OGM « cachés » et des COV (certificats d'obtention végétale). Toutes les OGM ne sont pas transgéniques. Selon la commission européenne, les plantes mutées en laboratoire (issues de la mutagenèse) sont des OGM ; cependant, exclues du champ d'application de la directive 2001-18 par la France, elles ne sont pas soumises à la réglementation spécifique aux OGM, notamment en matière d'évaluation et de traçabilité. Les multinationales de l'agrochimie en profitent pour faire arriver, à notre insu, dans nos champs et nos assiettes, des plantes dont certaines sont **potentiellement plus dangereuses** que les OGM de première génération refusés par la grande majorité des citoyens. Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, les pratiques traditionnelles de sélection offraient aux paysans une grande variété de semences. La spécialisation mise en place

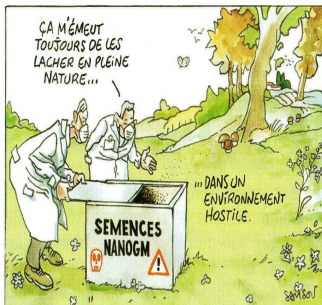
ensuite par certains agriculteurs a conduit à l'uniformisation et à la diminution du nombre des espèces. La loi de novembre 2011 sur les COV, contraint les agriculteurs qui produisent des semences à les déclarer et à payer pour cela. **Sandrine BÉLIER**, Député européenne (commission environnement et santé publique) est intervenue pour rappeler que l'Europe résistait grâce à la mobilisation citoyenne ; **le principe de la non brevetabilité** du vivant étant systématiquement présenté en amendement par les députés écologistes. Elle a alerté sur les dérives du traité international ACTA (Accord commercial anti-contrefaçon), ratifié en janvier par l'Union Européenne ; sous couvert de lutter contre le piratage des œuvres culturelles, des médicaments, des biens de luxe, ce traité prévoit une procédure de révision simplifiée (par le bureau de ACTA) permettant de réintroduire la question des semences : **ainsi, une production bio contaminée par des OGM pourrait être détruite, tombant sous le coup de la contrefaçon !** **Anny POURSIÑO** a aussi posé la question de la recherche indépendante et de la problématique liée à la présence d'OGM cachés dans

les vaccins. Toutes ces informations sont développées sur le site www.infogm.org; les collectivités locales ont la possibilité de s'abonner à un newsletter. Info de dernière minute : le ministre de l'agriculture a annoncé, samedi 17 mars qu'« une mesure conservatoire visant à interdire temporairement » la culture du maïs MON 810 venait d'être prise pour « protéger l'environnement ». Ce qui signifie que toutes les parcelles semées avant et après cette date deviennent illégales... La vigilance citoyenne s'impose ! C'est un premier pas, mais rien n'est réglé sur le fond, il appartiendra au prochain gouvernement de redéfinir une nouvelle politique agricole, protégeant l'environnement, la biodiversité, la santé, l'avenir des paysans telle que l'exprime **EVA JOLY**, candidate d'Europe Écologie Les Verts à la Présidentielle.



Gérard Matchard
Porte-parole du groupe local
élevé autour de Moulins
gerard.matchard@wanadoo.fr

OGM cachés



Citoyens trompés

L'Écologie, la solution : le 22 avril votez Eva JOLY

Pour sortir de la quadruple crise sociale, environnementale, économique, démocratique, pour permettre à toutes et tous de vivre dignement : la solution dès 2012, L'ÉCOLOGIE !

Face au chômage, à la précarité, créer un million de nouveaux emplois d'ici 2020 dans la transition écologique, la solidarité et la reconversion industrielle.

Tarification progressive de l'électricité, du gaz, de l'eau pour garantir à toutes et à tous l'accès élémentaire à ces biens, tout en

décourageant le gaspillage.

Un pacte pour une agriculture écologique et paysanne, sans OGM, avec pour objectif de rétablir une alimentation saine, de redonner un sens au métier de paysan, de protéger les ressources naturelles (eau, sols)- Réduction de l'utilisation des pesticides de 50% sur le prochain quinquennat et plan de sortie de leur utilisation en une génération.

Sortie du nucléaire avant la catastrophe et se libérer de notre dépendance aux énergies fossiles.

Relancer l'industrie et l'emploi en développant les énergies renouvelables- Rénovation d'un million de logements par an d'ici 2020.

Liberté, Égalité, Fraternité : ces valeurs ne sont pas qu'une devise et doivent être réhabilitées. C'est le chemin à suivre pour défendre l'intérêt général. Nous ne devons tolérer aucune discrimination. Hommes ou Femmes, français ou étrangers, actifs, retraités nous voulons que soient respectés les droits de chacun.

Avec une Europe fédérale, soli-

daire et écologique, pour lutter contre le pouvoir de la finance : adopter par référendum européen un nouveau traité qui remplacera le pacte d'austérité Sarkozy/Merkel- Instaurer une vraie taxe sur les transactions financières au sein de l'Union Européenne.

Plus de détail sur le site : evajoly.fr

Encore une loi pour les chasseurs !

Le jeudi 23 février, les députés ont adopté définitivement le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre cynégétique.

Nicolas Sarkozy s'était engagé à ce qu'une loi sur la chasse, la cinquième en douze ans, soit adoptée avant la fin de la session parlementaire. Cette loi est rédigée sur mesure pour flatter le monde de la chasse.

On y trouve entre autres :

1- Fin du moratoire de la chasse de deux espèces en très mauvais état de conservation, le courlis cendré et l'eider à duvet. Ces deux espèces sont inscrites sur la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

2- Proclamation de la « chasse scienti-

fique » aux oies ! Il s'agit là d'un véritable camouflet que le chef de l'État inflige au Conseil d'État qui a statué, il y a tout juste un mois, sur l'illégalité de la chasse de ces espèces au-delà du 31 janvier.

3- Mise en place d'une exonération fiscale pour les propriétaires d'installations de chasse

Les installations de chasse, à partir desquelles se pratique la chasse au gibier d'eau, peuvent constituer une mine d'or pour leurs propriétaires. Elles peuvent se louer plus de 200 € la nuit et se vendre jusqu'à 250 000 €. Les propriétaires ne sont nullement imposés sur ces transactions, qui ne sont pas déclarées au fisc. Ainsi, il peut être plus rentable et plus simple de louer une installation de chasse qu'un studio à Paris ! Or,

plutôt que d'appliquer une fiscalité à ces installations, le Gouvernement choisit de les exonérer de taxe foncière.

Quand il s'agit de chasse, la chasse aux niches fiscales n'est pas d'actualité !

Que de cadeaux offerts aux chasseurs en cette période pré-électorale !

Pour plus de détails :

www.fne.asso.fr Accueil · Nos communiqués

et/ou

www.aspas-nature.org/content/view/490/61/lang/fr/

Odile & Jacques Debeaud
jacdebo@aliceadsl.fr



02.02.2012 : Avec Eva Joly à Vichy.



10.01.2012 : Avec Alain Lipietz à Montluçon.



11.03.2012 : Chaîne humaine Lyon-Avignon anti-nucléaire.

Contactez

Europe Ecologie - Les Verts

• Siège national :

Europe Ecologie - Les Verts
247, rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris
Téléphone : 01.53.19.53.19
Web : eelv.fr

• Région Auvergne :

Europe Ecologie - Les Verts Auvergne
11, rue des Deux-Marchés
63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04.73.91.02.73
Mail : auvergne@eelv.fr
Web : auvergne.lesverts.fr

• Groupe local EELV autour de Moulins :

Europe Ecologie - Les Verts Moulins
6, route de Neuilly le Réal
03340 Bessay sur Allier
Téléphone : 04.70.43.06.28
Blog : allier.eelv.fr

• Tirage :

1500 exemplaires

• Conception :

Sébastien Joly - sebastienjoly@live.fr

• Enregistrement ISSN en cours.

Législatives 2012 (Moulins) : tandem Matichard-Delorme

Doris, DELORME, 42 ans. Actuellement mère au foyer- 2 enfants.

Profession : secrétaire médicale. vit à Saint-Germain des Fossés.

Militante associative, je m'attache à préserver notre intégrité et celle de notre terre en luttant contre la désinformation dans le domaine de notre santé, notre alimentation, notre environnement et en faisant vivre un circuit court entre consommateurs et producteurs locaux soutenant une agriculture paysanne et permettant l'accès à une alimentation saine à tous notamment aux précaires.



Gérard MATICHARD, 57 ans, deux enfants, 26 et 28 ans ; retraité de France télécom.

Sympathisant des VERTS depuis leur création en 1984 et adhérent en 1999 et depuis à EELV.

Porte-parole du groupe local de Moulins et secrétaire de la coordination départementale d'EELV.

Syndicaliste, membre d'une association de protection de la nature et défense des droits de l'Homme.

Candidat à cette élection législative sur la circonscription de MOULINS afin de porter les idées écologistes permettant de passer d'une société jetable à un monde durable.



Nos prochains rendez-vous :

- **Samedi 28 avril**, 20h30, salle n°1 du Colisée (23, cours Anatole France, **Moulins**) : Projection-débat de « Chernobyl 4 ever », un film d'Alain de Halleux. Organisation : Collectif « Sortir du Nucléaire 03 ».
- **Dimanche 13 mai**, 16h, Eglise Saint Pierre (**Yzeure**) : **Concert ensemble instrumental** d'Yzeure au profit de RESF. Entrée : 7€.